

CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 MARS 2005

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire JOUFFROY Catherine, SCHMIDT Francesca, BLANC Freddy, Maires Adjoints COMOY René, Nicolas GINDRE, Maurice GAUTHIER- CLERC, GINDRE Nicolas à partir de 21h00
Absents excusés	COURVOISIER Monique qui donne procuration à PERRIN Raphaël
Absents	
Secrétaire de séance	SCHMIDT Francesca

Mme Catherine Jouffroy Maire adjointe donne lecture du compte rendu du 20 janvier 2005 qui est approuvé à la majorité.

M. Maurice Gauthier-Clerc fait part que le devis de l'aménagement de la salle de conseil n'est pas apparu dans le compte rendu.

M. le Maire informe que l'erreur sera rectifiée dans le compte rendu de cette séance.

A la demande de M. Maurice Gauthier-Clerc, le Conseil municipal décide de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Dossier boulangerie
- Collaboration commune- fanfare du Haut-Jura

A la demande de M. Freddy Blanc, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Elections complémentaires

1. VENTE PARCELLE LOTISSEMENT DES CURTILLET

M. le Maire fait part du courrier de Mlle Millet et de M. Geneste de leur intention d'acquérir la parcelle AK 151 du lotissement des Curtillet à la condition de pouvoir acheter en totalité ou en partie la parcelle limitrophe à savoir AK 169.

Le Conseil Municipal décide de faire l'offre suivante :

- Vente de la parcelle n°8 au prix de 18936.36.
- Intégration de 200 m² en surface constructible de la parcelle AK pour un coût de 22.87 euros/m².
- Vente d'une partie de l'espace vert 334m² pour un prix de 3 euros/m².

M. le Maire fait part par ailleurs des procédures engendrées par une telle vente.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU BUDGET PRIMITIF

Suite à la présentation des comptes 2004, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à Mme la Doyenne de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Le bilan de l'année 2004 se résume ainsi :

Excédent de fonctionnement	326 978.39
Déficit d'investissement	150 034.70
Résultat de clôture	176 943.69

Après avoir souhaité présenter le budget de fonctionnement visant à permettre de retravailler les problématiques d'investissement dans une réunion ultérieure, M. le Maire fait à une présentation détaillée compte par compte budget primitif 2005. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget section de fonctionnement.

En ce qui concerne la section d'investissement, M. le Maire fait part des possibilités de financement et souhaite que les priorités hors maison de l'enfance fasse l'objet d'un examen approfondi sachant qu'il y aurait recours à l'emprunt.

Le Conseil, quant à lui, serait favorable, en l'absence de réflexions plus précise d'ici le 31 mars, d'adopter le budget d'investissement sans emprunt en tenant compte uniquement de la maison de l'enfance et de la création d'une piste forestière. M. le Maire propose donc d'affiner la question avant le 31 mars ou revoir le budget d'investissement ultérieurement par décision modificative. :

1. Section fonctionnement

Comptes administratif 2004 Budget primitif 2005

	CA 2002	CA 2003	BP 2004	CA 2004	BP 2005
TOTAL DEPENSES	420 684.67	421 408.02	684 300	363 986.44	640 689
11 Charges à caractère général	117 415.13	122 345.25	141 375	137 566.63	145 125.00
12 Charges de personnel	112 240.83	111 970.24	114 594	113 691.68	108 812.45
65 Autres charges gestion courante	126 841.11	104 039.08	86 338	85 271.60	80 532.27
66 Charges financières	32 414.11	30 694.87	28 500	27 456.53	23 500.00
67 Charges exceptionnelles	31 773.49	52 358.58	1 076		25 588.00
22 Dépenses imprévues fonctionnement			3 487		4 500.00
23 Virement à la section d'investissement			308 930		252 630.97
TOTAL RECETTES	699 131.83	681 770.22	684 300	690 965	640 689
64 Remboursement sur charges sécu		210.00		299	0
70 Produits des services	81 742.17	85 183.65	46 430	46 614.49	47 845.00
73 Impôts et taxes	130 375.91	137 337.94	158 465	157 484.92	162 135.00
74 Dotations et participations	131 513.98	99 238.93	96 969	100 084.99	98 114.00
75 Autres produits gestion courant	71 842.09	85 395.22	72 500	74 246.55	76 500.00
13 Atténuations de charges	933.38				
76 Produits financiers	16 002.30	15 549.02	15 000	15 096.04	14 639.00
77 Produits exceptionnels	73 233.67	97 792.79	42 000	44 203.22	64 512.00
2 Résultat reporté	193 488.33	161 062.67	252 936	252 935.62	176 943.69

Vote des taux d'imposition :

Après avoir rappelé le souci de maîtriser la pression fiscale (Absence d'augmentation des taux des quatre taxes d'imposition en 2001 et 2002) mais considérant le besoin de financement de la maison de l'enfance, M. le Maire propose une augmentation de 2.5% sur la taxe d'habitation, foncier bâti.

Considérant les faibles revenus sur le foncier non bâti et soucieux par ailleurs de favoriser l'activité économique et tenant compte de la récession actuelle, le taux du foncier non bâti et le taux de taxe professionnelle est maintenu sans augmentation. Le Conseil Municipal Charge M. le Maire de faire valoir cette information auprès du groupe Dalloz Industrie Lapidaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

TAXES	TAUX 2004	BASE 2004	TAUX 2004	RECETTES
HABITATION	6,67	656 200	6.84%	44 884
FONCIER BATI	9,05	591 500	9.28%	54 891
FONCIER NON BATI	25,63	43 500	25.83%	11 236
PROFESSIONNELLE	6,26	619 900	6.26%	38 806
TOTAL				149 817

Détail des subventions accordées :

SUBVENTIONS 2005	Rappel 2004	BP 2005
Fanfare du Haut-Jura	750	750
La ruche	7950	6000
Comité des Fêtes	3000	3000
Coopérative scolaire	1000	975
Amicale des parents d'élèves	800	400
La Forestière	125	125
La Lajoulande	75	75
Ligue contre le cancer	75	75
Sidaction	75	75
Le Mont Bayard	75	75
FOLJ	200	200
AVH	75	75
Association spéléo	75	
VTT Jura	75	
APEI	75	75
ARC en ciel (enfants gravement malades)	25	25
AFM (téléton)	25	25
PEP 39	25	25
Burkina	25	
ASA "la Loge"	1100	
Cabinet médical	1750	
Amicale des sapeurs pompiers		300
Yaka Prod		75
Asie ou Afrique		265
Donneur de sang de St Claude		25
Centre Léon Bérard		25
Colibri (Foyer handicapé)		25
Sclérose en plaques		25
L'âne bête (autisme Jura)		25
Au fil du temps		25
Total	17375	12765

2. Section investissement

Comptes administratif 2004
Budget primitif 2005

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES		BP 2004	CA 2004	BP 2005
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		667998	184891.31	690713.11
16	Emprunts et dettes assimilées	110300	110021.68	56000.00
	Emprunts	110000	109279.09	56000.00
	Dépôts et cautionnement	300	742.59	
21	Immobilisation corporelle	5188	3911.54	3600.00
	Terrains	1000	986.84	
	dont piste forestière	3588	0.00	3600.00
	Matériels divers	600		
	dont Balayeuse	6900		
	dont Bac Sels	600		
	Tentes pliables		2924.70	
23	Immobilisation en cours	545083	70958.09	481078.41
2313	Constructions	481201	39875.77	481078.41
	dont Maisons enfance (109)	462134	27986.40	481078.41
	dont aménagement aptt BON (105)	1500	2758.76	
	dont Boulangerie (105)	2300	1678.33	
	dont Bâtiment gendarmerie (105)	7305		
	dont porte garage communal (105)	4900	5742.00	
	dont Eglise	3062		
	dont pôle participatif	4500		
	Parabole Batiment Ecole (105)		1710.28	
2315	Installation technique	63882	24015.32	
	dont Route du Replan	35000		
	dont Renforcement BT Selmemberg	11682		
	dont goudronnage Champ de l'Eglise (200)	9000	10936.22	
	dont parking Presbytère (200)	6000	5807.48	
	dont éclairage public	2200		
	dont Montbrillant		878.28	
	dont SIVU		6393.34	
238	Avances Cdes Immos Corporelles		7067.00	
OO1	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	7427	7426.57	150034.70
Résultat de clôture en investissement			-150034.70	

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES		BP 2004	CA 2004	BP 2005
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		679 708.26	42 283.18	690 713.11
10		36 326.57	38 394.86	172 882.14
10222	FCTVA	25 900.00	26 919.29	4 027.00
10223	TLE	3 000.00	4 049.00	4 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 426.57	7 426.57	150 034.70
2111	Terrains			14 820.44
13	Subventions	274 452.00	3 888.32	265 200.00
1323	Subventions CG	19 252.00	687.00	10 000.00
	dont Dissimulation réseau Montbrillant		687.00	
	dont Maisons enfance (CTC)	10 000.00		10 000.00
	dont Route du Replan	4 923.00		
	dont goudronnage Champ de l'Eglise	1 128.00		
	dont mur cimetière non encore versée	3 201.00		
1328	Subventions CAF	255 200.00	0.00	255 200.00
	dont Crèche	213 500.00		213 500.00
	dont CLSH	41 700.00		41 700.00
1341	DGE	0.00	3 201.32	0.00
	dont cimetière		3 201.32	
1641	Emprunt	60 000.00	0.00	0.00
O21	Virement de la section de fonctionnement	308 929.69		252 630.97

3. PRET A POSTER

Mme Joëlle Gagliardini ayant quitté la séance à 23h50, et étant en charge d'étudier le projet d'achat d'enveloppes pré timbrées, le Conseil Municipal décide d'ajourner ce point.

4. QUESTIONS DIVERSES ET COURRIERS DIVERS

COURRIER DE LA POSTE

M. le Maire fait part des courriers de La Poste souhaitant procéder à l'apport d'une partie de ses biens immobiliers à diverses sociétés civiles immobilières. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, décide de renoncer à son droit de préemption urbain.

COURRIER DE L'ASSOCIATION DES REEDUCATEURS DE L'EDUCATION NATIONALE DU JURA

M. le Maire donne lecture du courrier de cette association inquiète de la nouvelle loi de l'orientation pour l'école et du devenir de la pluralité des aides spécialisées au sein de l'école, dans le cadre des RASED. Dans le département du Jura, 5 postes de RASED seraient supprimés à la rentrée scolaire 2005.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité décide de prendre une motion de soutien visant à demander le maintien des postes en RASED.

COURRIER DU SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU JURA

M. le Maire fait part du courrier concernant la fiscalité locale sur l'impôt foncier non bâtie, et informe le Conseil Municipal et de la réponse qui en a été faite.

COURRIER DE L'ENTREPRISE GRANIOU SFR

M. le Maire fait part de l'envoi d'un dossier d'information pour le projet d'implantation d'un relais radiotéléphone dans les emprises de la parcelle AD 36 sur le site de la Combe Richet.

COURRIER DE L'ASSOCIATION SERVICE RURAL DES HAUTES COMBES

M. le Maire fait part du courrier de l'association Service Rural des Hautes Combes qui est à la recherche de chaînes à neige usagées.

M. Feddy Blanc informe le Conseil Municipal que la commune de Septmoncel dispose de ce type de matériel.

Le Conseil Municipal est favorable de faire une proposition à ladite association.

PROJET COLLABORATION COMMUNE – FANFARE DU HAUT-JURA

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Fanfare du Haut-Jura est ouverte à toutes discussions et éventualités.

DOSSIER BOULANGERIE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire est favorable à étudier la question. En revanche, le Conseil Communautaire a demandé qu'une commission économique soit créée.

M. Nicolas Gindre précise qu'il sera demandé à M. Gaunet des informations sur l'évolution de son activité et un plan d'aménagement des locaux qu'il souhaiterait.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Après avoir exposé l'intérêt de procéder à des élections complémentaires en vue de remplacer les personnes démissionnaires la question est soumise au vote avec le résultat suivant :

- 10 voix favorables
- 1 abstention

M. Le Sous-Préfet sera interpellé sur cette question.

DEVIS ET COUTS REELS DE L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

A la demande de M. Maurice Gauthier-Clerc et suite à une omission dans les comptes rendus précédents, il est rappelé que le coût prévisionnel de l'aménagement de la salle pour les expositions au moment du vote par le Conseil était de 3525.40 euros.

La réalisation des travaux auquel s'ajoute l'installation d'un coin cuisine dans l'ancien secrétariat s'élève à 2983.50 euros TTC.

Séance levée à 1H30

Le Maire,
Raphaël PERRIN

Affiché le 4/03/2005